

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

ARRÊTÉ N° PM028/2022

OBJET : Règlementation de la circulation et du stationnement
Réalisation d'un branchement gaz
2B chemin du Pirot

NOUS, MAIRE de la commune de GRÉZIEU-LA-VARENNE (Rhône),

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2211-1, L 2212-2, L2212-5 ;

VU le code de la route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/1967 du ministre de l'intérieur et du ministre de l'équipement et du logement et modifiée par les textes subséquents ;

VU la demande de la société TSG, en date du 10 mars 2022 ;

CONSIDÉRANT qu'il est entrepris des travaux pour un branchement gaz au 2B Chemin du Pirot ;

CONSIDÉRANT qu'il importe de réglementer la circulation pour assurer la sécurité des usagers de la route et celle des ouvriers ;

CONSIDÉRANT que le secteur en cause est à l'intérieur des limites de l'agglomération ;

A R R Ê T O N S

ARTICLE 1 : Le jeudi 31 mars 2022, sur le Chemin du Pirot, la circulation sera interdite.

ARTICLE 2 : Une déviation sera mise en place par le Chemin du Sarrazin, le Chemin du Ravagnon, la Route de Marcy (RD30) et la Route du Col de la Luère (RD 24).

ARTICLE 3 : Le stationnement de tout véhicule sera interdit au droit des travaux.

ARTICLE 4 : Une signalisation appropriée sera installée par le demandeur.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats du chantier, 48 heures avant le début des travaux.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de VAUGNERAY,
- Monsieur le responsable de la police municipale de GRÉZIEU-LA-VARENNE,
- Monsieur le directeur départemental des territoires sous couvert de l'ingénieur de la subdivision MORNANT-VAUGNERAY,
- Madame la responsable en charge de la collecte des ordures ménagères à la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais,
- Monsieur le responsable de la société TSG, 8 Allée Bernard Palissy, 69780 MIONS.

Fait à GREZIEU-LA-VARENNE le 21 mars 2022

LE MAIRE : Bernard ROMIER

